



septembre-octobre 2022

Comptes rendus

Emile MERENNE

P. CLAVAL. *Mappa mundi. La grande aventure de l'invention du monde*, Poulseur éditions, Paris, 2021, 224 pages illustrées, 29.50 euros (prix France).

Actuellement pratiquement toute la surface du globe terrestre a été foulée et répertoriée par l'homme. En fait, cette situation relativement récente est le fruit d'aventures et d'expéditions destinées pour la plupart, et notamment pour les plus récentes, à établir un relevé de toute forme de vie avec indication de sa localisation. La succession de ces explorations et découvertes nous est relatée par Paul Claval, géographe titulaire du prix Vautrin Lud (l'équivalent du Nobel pour la géographie), dans une publication retraçant les principales étapes de la "découverte" de la Terre à travers les temps.

Sur base des connaissances actuelles du monde occidental, le point de départ serait les récits d'Homère suivis de ceux d'Hérodote et de Xénophon, voire de Strabon dans sa *Géographie*, le tout centré sur des voyages dans le pourtour méditerranéen avec des prolongements au Moyen-Orient et dans l'Atlantique chez les Romains. Au Moyen Age sont effectuées des expéditions dans des régions extra-européennes allant du Maroc à la Chine, notamment sous l'impulsion de deux grands voyageurs arabes al-Idrisi et Ibn Battuta, du vénitien Marco Polo et du chinois Zheng He. Plus tard apparaît le premier globe terrestre réalisé par Martin Beham sur base des données de Ptolémée (hypothèse géocentrique de la Terre), la même année que la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb mais avant. Peu de temps après, Mercator met au point un système de projections où les méridiens et les parallèles sont perpendiculaires. Cela a favorisé de grandes expéditions maritimes comme celles de Wallis, Bougainville et surtout de Humboldt ; au cours de ces expéditions, on inscrit sur la carte du monde chaque emplacement découvert en précisant les aspects physiques et humains y rencontrés ; parmi les grands voyageurs de notre époque mentionnons Elisée Reclus, Alexandra David-Neel, Amundsen, Auguste Piccard et Jacques-Yves Cousteau et, dans le même temps, les Cassini établissent des cartes à grande échelle.

En fait, l'ouvrage permet de réaliser comment s'est opéré le report sur cartes de tout point de la surface du globe alors que les nombreuses cartes illustrant l'ouvrage permettent de bien se rendre compte de l'évolution de cette forme de représentation au cours de l'histoire.

J. FANIEL, C. ISTASSE, V. LEFEBVE, C. SAGESSE. *La Belgique, un Etat fédéral singulier*, Courrier hebdomadaire n° 2500, CRISP (Courrier de recherche et d'information socio-politiques), Bruxelles, 270 pages, 12,40 euros.

Il va de soi que le système politique belge est devenu tellement complexe qu'il est unique au monde : un fédéralisme avec des pouvoirs différents selon les entités fédérées.

L'ouvrage publié par le Crisp sur ce sujet retrace l'évolution du système politique belge avec ses particularités en même temps qu'il met l'accent sur l'originalité du système face à d'autres systèmes fédérés dans le monde.

Après une introduction (p. 7-12) expliquant la nécessité d'expliquer le fonctionnement compliqué de l'Etat belge, les auteurs décrivent dans le chapitre 1 (p. 13-60) le cheminement de plus en plus rapide des réformes (c'est-à-dire des modifications apportées à la Constitution de 1831) : une première réforme en 1970, la seconde en 1990 et 4 entre 1993 et 2014 alors qu'une 7^e est en préparation. Le second chapitre (p. 61-105) traite des institutions fédérales, surtout de leurs compétences : cela concerne notamment les chambres, le pouvoir judiciaire et d'autres institutions fédérales comme la Cour des comptes, le Conseil d'Etat et les pouvoirs de la Monarchie. Dans le chap. 3 (p. 107-153), il est question des entités fédérées : des compétences différentes pour chacune d'entre elles à côté d'autres institutions similaires comme les assemblées parlementaires, les gouvernements, les provinces et les communes. Le chapitre suivant (p. 155-203) concerne les dynamiques mises en œuvre dans des domaines comme l'emploi des langues (un Etat trilingue, des Régions et des Communautés unilingues ou bilingues) puis des critères socio-économiques et socio-politiques évolutifs. Quant au dernier chap. (p. 205-252), il aborde les différentes formes de relations entre les diverses composantes de l'Etat de même que les divers types de relations internationales et la comparaison avec des démocraties occidentales de niveau de développement comparable comme l'Allemagne, l'Autriche, le Canada, les Etats-Unis et la Suisse. En conclusion (p. 253-262), la Belgique dispose d'un système asymétrique (notamment dans l'emploi des langues : le bilinguisme à Bruxelles et l'unilinguisme ailleurs de même que la différenciation des compétences entre Régions et Communautés).

Bref un ouvrage très utile pour le professeur de géographie afin de bien comprendre les mécanismes sous-tendant les niveaux de pouvoir du pays avec leurs compétences et les limites de celles-ci.